



Journée des malades 2025

« Aide à l'entraide »

Acquérir des connaissances et prendre soi-même ses problèmes en main : telle est l'essence de l'« aide à l'entraide ». Unis par le désir d'améliorer leur propre situation, personnes concernées et proches se mobilisent. Ils et elles s'enseignent des méthodes ou recourent à des offres pour entraider. Sur la base de leur expérience ils deviennent des spécialistes compétents qui tracent leur chemin de manière autonome. Mais l'aide à l'entraide va bien au-delà. Quiconque s'approprie des connaissances sur la santé et la maladie peut agir correctement en cas d'urgence ou lors de situations complexes du point de vue de la santé et ainsi aussi bien sauver des vies qu'atténuer des souffrances tant physiques que psychiques – que ce soit auprès de personnes malades, handicapées ou âgées. Fidèles à notre objectif de sensibiliser chaque année la population à un thème particulier du domaine « santé et maladie », c'est aussi cela que nous voulons mettre en avant conjointement avec nos 39 membres lors de la Journée des malades le **2 mars 2025**, sous la devise « **Aide à l'entraide** ».

Avec des professionnels de la santé et des personnes atteintes de maladies chroniques qui soutiennent d'autres personnes concernées, nous avons recherché des pistes permettant de mettre en lumière la valeur-ajoutée de l'entraide pour les personnes concernées et les proches, mais aussi ses limites. Les documents retraçant les conclusions sont à disposition des personnes intéressées sur notre site www.journeedesmalades.ch. Toujours sur le site, sous la rubrique Activités, se trouve la vue d'ensemble des événements avec leur localisation et leur horaire, ainsi que les informations relatives à l'allocution de la présidente de la Confédération sur la Journée des malades.

Interlocutrice pour les médias

Nicole Fivaz, responsable du secrétariat central de la Journée des malades
Mobile: 079 214 28 34
E-Mail: info@tagderkranken.ch

L'association «Journée des malades» – plus de 85 ans d'engagement pour les personnes malades et en situation de handicap

La « Journée des malades » est une association d'utilité publique fondée en 1939. Les 39 membres sont aussi bien des organisations de patients que des ligues de la santé, des associations professionnelles, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ainsi que d'autres organismes actifs dans ce domaine.

Une fois par année, la Journée des malades sensibilise la population à un thème particulier ayant trait à la santé et à la maladie. Elle entend ainsi favoriser les relations entre les malades et les bien-portants, contribuer à une meilleure compréhension des besoins des malades et rappeler aux personnes en bonne santé leurs devoirs envers elles. La Journée des malades s'engage en outre pour la reconnaissance des activités de toutes celles et ceux qui, à titre professionnel ou privé, se consacrent aux malades et aux patients. L'association est financée par les cotisations des membres et par des dons.

Journée des malades, compte pour les dons : IBAN CH24 0900 0000 8918 7572 0